



INFORMATIONS AUX HABITANTS DE COULOMBY
SUITE A LA REUNION DE CONSEIL DU 30 MAI 2024

Monsieur le Maire Laurent Pourchel et son Conseil Municipal ont décidé de signer une convention avec Seninghem et Surques, fortement sollicités par les enfants de Coulomby, pour les centres aérés.

Les villages respectifs percevront une participation à la fin des séjours.

Cette convention sera mise en place pour cette année dans un premier temps.

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont décidé de supprimer l'option de service « Vin d'honneur » pour la location de la salle des fêtes.

Monsieur le Maire explique que les prix du prestataire API, pour la restauration scolaire, ont augmenté de 0.10 centimes par repas.

Pour l'instant l'augmentation ne sera pas répercutée sur le prix de la cantine.

Monsieur le Maire souhaite également préciser que toutes les délibérations prises lors des conseils municipaux sont consultables en Mairie aux horaires d'ouverture.